

Opérateur de chantier

Formation Initiale (OC11) – Amiante Sous-section 4*



2 JOURS

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

INTER

INTRA

100% DE RÉUSSITE**

OBJECTIFS

Savoir prendre conscience des risques liés à l'amiante:

- **Connaître** les actions spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibre d'amiante
- **Appliquer** les principes de captage des poussières à la source
- **Appliquer** les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

POUR QUI ?

- **Personnes** chargées d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés dans le respect des procédures et du mode opératoire
- **Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée**

PRÉ-REQUIS

- Fournir la copie de l'attestation médicale délivrée par le médecin du travail de l'entreprise. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire de moins de 2 ans
- Maîtriser le français (lecture, écriture).

CONTENUS

- Connaître le risque amiante
- Identifier les risques amiante
- Connaître les exigences de la réglementation travail
- Mise en situation sur un chantier fictif

TARIF INTER : 530,00 €. HT

TARIF INTRA ET SUR-MESURE: Nous consulter

PROCHAINE SESSION :

Reportez-vous au planning des sessions

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- > **Évaluation théorique** : à partir d'un questionnaire à choix multiples.
- > **Évaluation pratique** : mise en situation concrète sur chantier fictif.

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

RECYCLAGE

Un recyclage périodique d'une durée d'un jour sera **effectué au plus tard 3 ans** à compter de la délivrance de l'attestation lors de la formation initiale préalable

* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2019-2020

Opérateur de chantier

Formation Initiale (OC11) – Amiante Sous-section 4*



2 JOURS

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

INTER

INTRA

100% DE RÉUSSITE**

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Tout stagiaire doit obligatoirement être muni :

- De ses vêtements de travail,
- D'un casque,
- De gants anti-coupures type 5,
- De ses chaussures de sécurité.

En l'absence de ces équipements de protection individuelle, le stagiaire ne sera pas admis à suivre la formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et technologiques
- Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, film

- Support de cours
- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2019-2020